

Commission de la Recherche

Séance de la CR
jeudi 16 juillet 2020 à 9h30 – Téléconférence
(Établi par R. Datchi)

Relevé de décisions /Compte-rendu

La Commission de la recherche dans sa formation complète est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 10 membres présents ou représentés.

| | Présent | Absent | Pouvoir |
|---|-----------|--------|---------|
| Collège des Professeurs ainsi que des autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche : | | | |
| Mme Nazila HANNACHI –BELKADI et Bendicht WEBER (présidence par intérim) | X | | |
| M. Xavier BONNAUD (GERPHAU) | X | | |
| Mme Catherine MAUMI (AHTTEP) | X | | |
| Mme Alessia DE BIASE (LAA) | X | | |
| Mme Isabelle GRUDET (LET) | X | | |
| Mme Rosa DE MARCO (AMP) | X | | |
| M. James N'JOO (GERPHAU) | X | | |
| M. Yann NUSSAUME (AMP) | X | | |
| M. Christian PÉDELAHORE (AHTTEP). | | X | |
| Mme Manola ANTONIOLI (LAA) | X | | |
| M. Joaquim SILVESTRE (MAP-MAACC) | X | | |
| Représentants du Collège des doctorants inscrits en formation initiale ou continue : | | | |
| Mme Juliette CHARRON (LAA) | | X | |
| M. Pierre BOUILHOL (GERPHAU) | X | | |
| Personnalités extérieures : | | | |
| M. Jérôme BOISSONADE (UMR LAVUE/Maître de conférences et chercheur AUS Paris 8) | | X | |
| M. Livio DE LUCA (UMR MAP) | | X | |
| M. Laurent DEVISME (Professeur - Ensa Nantes/UMR 1563 AAU - équipe CRENAU) | X | | |
| Mme Clotilde FERROUD (Vice-présidente COMUE HESAM) | | X | |
| Mme Nathalie LANCRET (CNRS/UMR LAVUE) | | X | |
| Mme Judith LE MAIRE DE ROMSEE (ULB) | X | | |
| Nombre de voix | 13 | | |
| Invités permanents | | | |
| Mme Caroline LECOURTOIS (Directrice) | X | | |
| Mme Vincentella de Comarmond (Directrice adjointe) | X | | |
| Mme Sophie Verrier (Responsable des instances et de la veille juridique) | | X | |

À l'ouverture de la séance, la Présidence constate que **le quorum est atteint** (13 présents). La Commission de la Recherche peut dûment délibérer.

9h30 ouverture de la séance de la Commission de la Recherche.

| Timing | Points | Descriptifs de l'ordre du jour | Rapporteur(s) | Documents |
|----------|--------|--|---|---|
| 9h30-12h | 10 | <ul style="list-style-type: none"> . 1) Validation du dernier compte-rendu de réunion . 2) Accueil des nouveaux membres élus . 3) Calendrier du processus d'élection de la nouvelle présidence . 4) Planning prévisionnel des travaux de la CR . 5) Point desserrement sur le site des Ardennes . 6) Retour sur les décisions du CS du CNAM . 7) Point sur les appels à projets à venir (réponses aux appels à projet en cours, notamment sur le numérique et le Smart Lab en collaboration avec le centre Michel Serres. . 8) Point sur les chaires partenariales du Ministère de la culture. . 9) Point sur les procédures de construction de réponse à des appels d'offre de recherche, de dépôts et de gestion de ces appels d'offre . 10) Retour sur la Commission Recherche & Formation d'Hesam Université | <p>Bendicht Weber</p> <p>Nazila Hannachi-Belkadi</p> <p>Bendicht Weber</p> <p>Nazila Hannachi-Belkadi</p> <p>Caroline Lecourtois</p> <p>Caroline Lecourtois</p> <p>Caroline Lecourtois</p> <p>Caroline Lecourtois</p> <p>Rosaly Datchi / Vincentella de Cormarmond</p> <p>Rosaly Datchi</p> | Documents joints dans le dossier commun |

Point 1) Validation du compte-rendu de réunion (15 juin 2020)

La présidence demande si des modifications doivent être apportées au compte-rendu de la dernière

réunion de la CR (15/06/2020). Isabelle Grudet demande une correction (page 3) concernant l'accès des doctorants aux locaux de Jaurès. En effet, lors de la dernière CR la direction avait informé les présents que les doctorants ne pouvaient avoir accès au site de Jaurès. Or, la situation a changé et il est maintenant possible.

Le compte-rendu est autrement validé à l'unanimité.

Point 2) Accueil des nouveaux membres élus

Nazila Hannachi-Belkadi demande aux deux nouvelles personnalités membres élues de la CR de se présenter. Manola Antonioli est Professeure de philosophie et HdR à l'ENSAPLV. Elle est également membre du Laboratoire LAA. Son suppléant est Olivier Boucheron, enseignant-chercheur TPCAU à l'ENSAPLV et membre également du LAA.

Catherine Maumi est Professeure en Histoire et Culture de l'Architecture. Elle est directrice de l'Ahttep et rattachée à l'UMR Ausser. Catherine Maumi a rejoint La Villette depuis environ un an et ses travaux de recherche portent sur le territoire nord-américain. Son suppléant est Patrick Leitner, enseignant-chercheur de l'ENSAPLV. Il travaille sur les questions de territoire et aménagement urbains.

Point 3) Calendrier du processus d'élection de la nouvelle présidence

La présidence par intérim de la CR propose le calendrier suivant pour l'élection de la nouvelle présidence de la CR :

- 03 septembre: profession de foi + proposition Bureau. Il faut envoyer cette information à Rosaly Datchi, responsable du service de la recherche.
- 04 septembre: envoi aux membres de la CR des professions de foi + propositions pour la composition du Bureau de la CR en même temps que la convocation pour la prochaine réunion.
- 14 septembre: réunion de la CR de 9h30 à 12h. Élection de la nouvelle présidence et du Bureau de la CR.

Bendicht Weber rappelle que le Bureau de la CR est composé par 3 membres, en plus de la/du président(e). Par ailleurs, dans la composition du Bureau de la CR il faudrait une diversité de points de vue et pas forcément de la représentativité. Il faudrait plutôt veiller à intégrer les différents champs (projet, champs SHS...). Les deux membres du Bureau de la CR exerçant actuellement la présidence par intérim sont ouverts à une évolution du Bureau. Ils se mettent à disposition au regard des futures candidatures à la Présidence.

Alessia de Biase propose que la nouvelle Présidence soit exercée par une personne ayant le titre d'HdR ; ceci parce que la CR doit traiter des dossiers concernant directement le doctorat, les formations doctorales et les doctorants. Un HdR connaît très bien les enjeux du doctorat.

Cette séquence de travail est validée à l'unanimité.

Point 4) Planning prévisionnel des travaux de la CR

Nazila Hannachi-Belkadi explique que le planning proposé est calé par rapport à l'année dernière. Six dates sont proposées (susceptibles de changer en fonction du planning du CA et du CPS) :

- Lundi 14/09 (9h30-12h) - 2020
- Lundi 14/12 (9h30-12h) - 2020
- Lundi 01/02 (9h30-12h) - 2021
- Lundi 12/04 (9h30-12h) - 2021
- Lundi 07/06 (9h30-12h) - 2021
- Lundi 12/07 (9h30-12h) - 2021

-Lundi 13/09 (9h30-12h) - 2021

Ce calendrier sera proposé à la nouvelle Présidence. Alessia de Biase propose de compléter ce calendrier avec l'intégration des jalons concernant les dossiers clé que la CR doit traiter chaque année (nouveaux recrutements, éméritat, contrats doctoraux, etc.). Ce mode de travail avait déjà été utilisé l'an dernier en collaboration avec la présidence du CPS. L'idée est de travailler les dossiers en amont et éviter les urgences.

5) Point desserrement sur le site des Ardennes

Caroline Lecourtois informe que l'ENSAPLV a signé un bail pour trois ans pour un bâtiment situé rue des Ardennes. Il est attendu que pour la rentrée 2021 l'ENSAPLV soit réuni que sur deux sites : Flandres et Ardennes permettant de meilleures conditions de fonctionnement.

L'établissement a lancé un appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage et l'aménagement du site. Il faut que le site puisse accueillir du public (bâtiment RPR). Le permis de construire va être déposé le 1^{er} août 2020 pour un début des travaux en 2021, sachant que le délai de recours est plutôt long pour l'obtention du permis de la préfecture. Il est prévu de déménager dans le nouveau site des Ardennes l'atelier numérique, le service informatique, les unités de recherche et des salles de cours. Hesam Université va également s'installer dans ces locaux.

Une commission CoPIL travaux a été nommée par le CA pour accompagner la direction dans le suivi des travaux. Les laboratoires de recherche sont également impliqués. Il faut trouver un mode d'organisation adapté aux besoins et aussi aux moyens de l'établissement. Une visite du site a été réalisé le 03/07 par la direction de l'école et le CoPIL travaux. Un curage du bâtiment est actuellement en cours. On a demandé de préserver certains matériaux (portes, etc.) afin de les réutiliser dans le futur réaménagement. Ceci correspond bien à la stratégie de développement durable que l'établissement veut mettre en place. Un avenant au curage est en cours de finalisation.

Xavier Bonnaud a visité également ces lieux de 3000 m². L'endroit est plutôt calme. Il s'inquiète, en revanche, par la construction d'espaces mal ventilés. Il faudrait saisir l'occasion pour intégrer les nouvelles exigences suite à la crise sanitaire actuelle. Il a envoyé un plan à la direction. Celle-ci l'a fait suivre à la Commission CoPIL travaux coordonnée par Thomas Elefteriou. Il est l'assistant de maîtrise d'œuvre en attendant d'en avoir un autre. Le maître d'œuvre est celui du bailleur : M. Sébastien Herry.

Une réunion sur le site des Ardennes est prévue pour la semaine du 20 juillet.

6) Retour sur les décisions du CS du CNAM

L'ENSAPLV a demandé à Hesam Université deux points : d'une part, la possibilité d'intégrer les équipes de recherche à l'ED Abbé Grégoire et donc au Collège Doctoral Hesam Université. D'autre part, la création d'une nouvelle mention : anthropologie et transformation urbaine ; ceci afin que toutes les équipes de La Villette puissent élarger dans cette ED dans les meilleures conditions.

L'ED n'a pas accepté initialement la création d'une nouvelle mention. La décision est, cependant, passée au niveau du Conseil scientifique qui l'a finalement validée. En principe, le nombre d'étudiants en doctorat par HdR ne doit plus dépasser 5 ou 10 en codirection. Enfin, il a été accepté la possibilité d'encadrer 8 doctorants par HdR.

Une problématique a été soulevée par rapport au nombre de doctorants imposé par l'ED Abbé Grégoire est que celle-ci compte la totalité d'étudiants y compris ceux qui sont déjà inscrits dans d'autres ED. Isabelle Grudet explique qu'elle et François Guéna siègent au sein du Conseil de l'ED Abbé Grégoire. Le 500 % d'encadrement demandé par l'ED peut se faire en suivant différents types de combinaison et pas uniquement la figure de 5/10 doctorants. Il est, par ailleurs, proposé que la nouvelle présidence de la CR puisse intégrer le Conseil de l'ED Abbé Grégoire. L'ENSAPLV doit être bien représenté au sein des instances internes de l'ED.

La direction prend note des diverses problématiques évoquées mais elle a besoin d'éléments précis. Afin de pouvoir avoir une vision globale de la situation des HdR et des doctorants encadrés, la direction

demande au service de la recherche de préparer, en collaboration avec les unités de recherche, un tableau avec la liste des doctorants de l'ENSAPLV et les ED de rattachement. Côté établissement, la direction informe qu'un travail est actuellement en cours avec Rosaly Datchi et Marie-Françoise Sotto pour améliorer le suivi administratif des doctorants sur Taïga notamment.

Enfin, il est souligné que l'ENSAPLV dispose désormais au sein de l'ED Abbé Grégoire de trois mentions dans lesquelles elle peut inscrire ses doctorants : « Art, design et société », « Architecture, urbanisme et environnement » et la nouvelle mention « anthropologie et transformation urbaine ».

7) Point sur les appels à projets à venir (réponses aux appels à projet en cours, notamment sur le numérique et le Smart Lab en collaboration avec le centre Michel Serres.

Le centre Michel Serre a plusieurs appels à projets en cours. La CR devrait s'organiser pour discuter la possibilité d'y répondre. Une équipe toute seule n'est peut-être pas suffisante mais le travail pourrait plutôt se faire au niveau des UMR. Il a actuellement un appel d'offre sur le numérique proposé par la Commission des membres d'HESAM Université. Les enseignants-chercheurs de l'établissement vont être probablement sollicités par le Centre Michel Serres. Ce centre est l'endroit où l'on peut discuter les possibilités de recherches collaboratives au sein d'Hesam Université. Le constat est que ce dispositif n'est pas suffisamment utilisé par les forces vives d'Hesam.

Xavier Bonnaud et Manola Antonioli pensent que, dans le cadre de ces appels à projet sur le numérique, il serait aussi intéressant d'étudier les approches techno-critiques de l'architecture et la manière comment on apprend. Cette problématique pourrait être le sujet d'un colloque à venir. Cette thématique peut autrement faire partie d'une journée de réflexion dans le cadre du programme de recherche organisé à l'intention des étudiants de La Villette, une initiative qui a dû être annulée suite à la crise sanitaire.

8) Point sur les chaires partenariales du Ministère de la culture.

L'ENSAPLV a déposé trois projets. Les trois ont été sélectionnés pour labellisation. La direction félicite les porteurs. 16 chaires ont été proposées dont 6 vont être conventionnées et 9 labellisées. Le reste des projets ont été considéré pas encore mûrs ; un RV est donné pour l'année prochaine.

Des questions ont été posées, concernant notamment le budget attribué à ces chaires. Pour l'instant, il n'y a aucune information précise à ce sujet. Un budget sera attribué pour recruter des personnels qui puissent assumer le suivi administratif au regard des ambitions de chacune des chaires. La négociation de chacun des projets se fera entre le MC et les responsables scientifiques. Une problématique complémentaire aux questions budgétaires est celle des décharges attribuées aux porteurs des projets (128h). Une partie du budget pourrait servir à payer des contractuels pour remplacer les responsables scientifiques. Il faut tenir en compte que les chaires ont un volet recherche et un autre pédagogique. Il est donc possible d'imaginer que les enseignements pédagogiques puissent être orientés autour des thématiques des chaires.

9) Point sur les procédures de construction de réponse à des appels d'offre de recherche, de dépôts et de gestion de ces appels d'offre

Rosaly Datchi a d'abord fait un point d'information sur la dernière Commission recherche & formation d'Hesam Université. Cette réunion a eu lieu le 30 juin dernier. La thématique principale était la création d'un réseau portant sur le développement durable et l'économie circulaire. Cette thématique pourrait devenir un nouveau champ disciplinaire au sein d'Hesam Université. Une présentation a également été faite autour du projet « Color circle » avec lequel des ponts sont possibles. Tous les enseignants-chercheurs intéressés pas ces initiatives sont invités à se manifester auprès d'Hesam Université (Gabriella Bandura, chargée de mission recherche).

Vincentella de Cormarmond a informé les présents du travail en cours au sujet des procédures de recrutement des personnels affectés à la recherche. Un document, rédigé par Rosaly Datchi en collaboration avec le service RH, a été présenté à la direction. Les résultats de ces échanges seront présentés lors d'une prochaine CR.

Points divers)

- **Recrutement de la nouvelle responsable du service communication** : Vincentella de Comarmond informe sur le recrutement de la nouvelle responsable du service de communication. Elle propose que, une fois la nouvelle Présidence de la CR installée, les travaux sur la lettre d'information sur les activités de la CR soient repris.

- **Contribution des membres invités à la CR** : Judith Le Maire de Romsée demande que dans l'ordre du jour de la CR soient distingués les points où la CR souhaite la contribution des membres extérieurs. Cette proposition est à réfléchir de manière collective.

- **Profil de poste (remplacement de Milovan Yanatchkov)** : Joachim Silvestre informe que ce dernier a quitté l'ENSAPLV. Il a laissé le profil de son poste. Joachim Silvestre va le faire suivre au CPS.

- **Augmentation du nombre d'inscrits au Post-Master recherche Hesam Université** : Alessia de Biase informe que, par rapport à l'an dernier, le nombre d'étudiants inscrits en Post-master recherche a augmenté (35 inscrits).

- **Tableau des décharges d'enseignement** : Bendicht Weber propose que, à la rentrée prochaine, l'on revienne sur la construction du tableau des décharges. La directrice informe que pour l'année 2020-2021 les informations ont déjà été saisies sur Taïga. Le tableau récapitulatif final va être envoyé par Rosaly Datchi à tous les membres du groupe de travail ad-hoc décharges pour validation.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidence de la Commission de la recherche lève la séance à 11h30.

La prochaine CR aura lieu le jeudi 14 septembre 2020 de 9h30 à 12h.